RENFORCEMENT DES FERMES PILOTES DANS LE POOL

GESCOD CONGO – RETOURS D'EXPÉRIENCES :
RENFORCEMENT DES FERMES PILOTES DANS LE POOL – 2022

La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise dans le cadre de la démarche de structuration d'un réseau de fermes pilotes dans le Pool, réseau qui se situe au cœur du développement des filières et de la relance agricole. La double mission de ces fermes, qui sont à la fois agents de développement et opérateurs économiques, est de renforcer les compétences des agriculteurs et éleveurs, d'expérimenter et d'innover dans le domaine agricole, tout en favorisant le développement local des districts d'intervention du projet.

STRUCTURATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE DU POOL (OSCAGRI-POOL)

Gescod appuie depuis 2010 la relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil Départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, a été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Le Projet OSCAGRI (2018 – 2022), cofinancé par l'Union Européenne, et avec comme partenaire l'AFDI Alsace, intervient dans les 13 districts (plus la commune de Kintélé) et vise à améliorer l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), de manière à renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ces OSC. Cela contribue au développement local et à une croissance durable, en améliorant la souveraineté alimentaire et en promouvant la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.

Le projet inclut une démarche de capitalisation qui vise à partager, à travers des fiches d'expériences, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.

RÔLES ET OBJECTIFS DES FERMES PILOTES

QU'EST-CE QU'UNE FERME PILOTE ?

Dans le cadre d'OSCAgri, nous comptons 9 fermes dites pilotes, dont 2 identifiées récemment, qui sont des exploitations agricoles gérées par un groupement à caractère familial dont les membres ont **la motivation de s'investir dans le développement de leur exploitation mais également de leur territoire**.

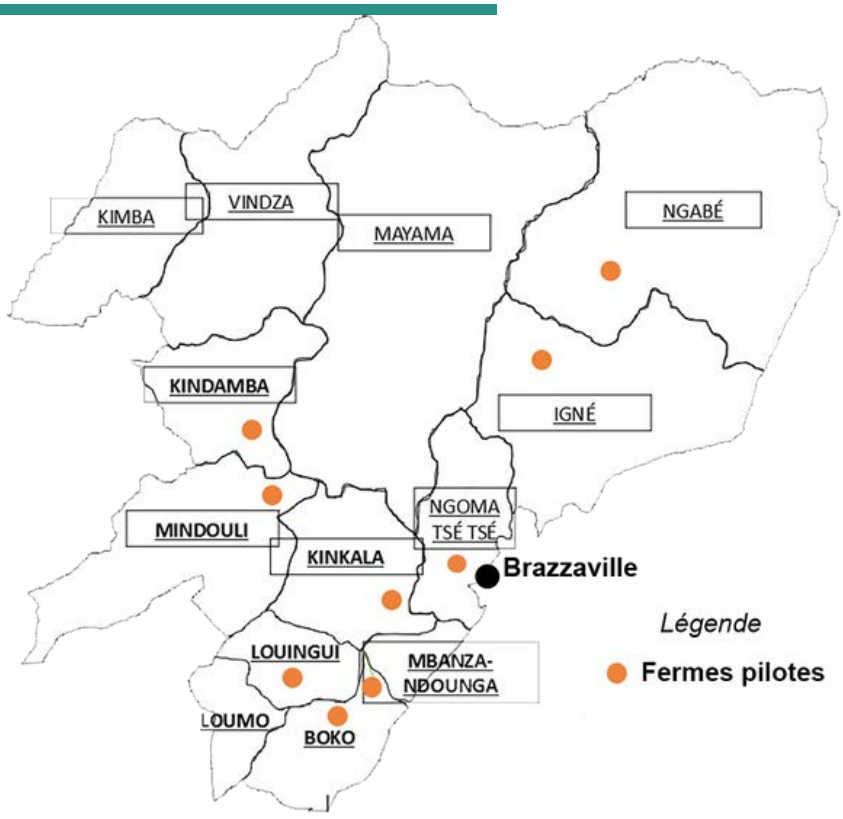

Ces fermes se démarquent par leurs infrastructures et leurs ressources humaines, et pratiquent au moins l'une des activités concernées par le projet (**structure de production** : élevage avicole ou bovin, production céréalière) et fabriquent de l'aliment de bétail pour leur propre élevage et pour la commercialisation (**structure de transformation**). En tout, 9 fermes correspondant à ces critères ont été sélectionnées et soutenues dans le cadre des projets. La p**roximité sur les territoires est importante**, car elle permet d'assurer plus facilement le travail de suivi et d'accompagnement de la part des fermes auprès des bénéficiaires et de favoriser des échanges basés sur la confiance, ce qui constituait au démarrage du projet un défi important.

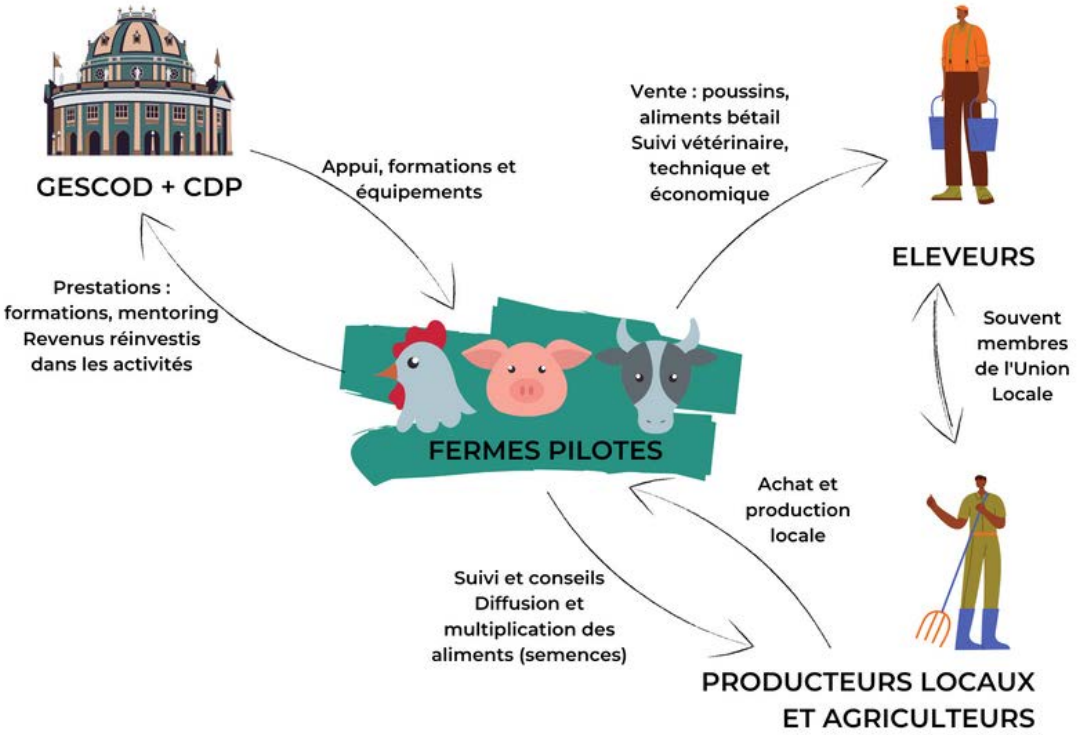

QUEL EST L'ENJEU POUR LE PROJET D'ACCOMPAGNER CES STRUCTURES ET DE S'APPUYER SUR ELLES ?

Afin de relancer et structurer les filières agricoles dans le Pool, **le projet a choisi de s'appuyer sur l'accompagnement de 9 fermes qui ont réussi à maintenir leur activité**, bien insérées dans le tissu agricole du territoire. Le choix a été fait d'identifier, de renforcer et de s'appuyer sur des leaders locaux afin de susciter des vocations et des synergies entre acteurs d'une même filière ou entre filières complémentaires. Ainsi ces fermes, désignées comme pilotes (ou modèles), sont à la fois des **opérateurs économiques** (gestion de leur propre ferme) et des **agents de développement local** (formation et accompagnement d'autres structures). Cette double mission endossée par les fermes pilotes permet d'amorcer le **développement économique et local de leurs districts, améliorant la souveraineté alimentaire et promouvant la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC**.

Le projet OSCAgri a bénéficié également **des expertises de ces fermes pilotes sur différents sujets** tels que l'expérimentation du soja avec la ferme pilote de Ngabé, ou sur la mise en place d'un cuiseur à vapeur avec la ferme pilote de Boko, etc. Concrètement, avant de développer l'appui au soja, Gescod a fait une commande de semences au centre de recherches agronomique, et la ferme a expérimenté cette culture. Les objectifs ont été définis en amont, et un rapport d'expérience a été transmis à la fin. **A l'issue de cela, d'une ferme à l'autre, elles peuvent se déplacer et se rendre dans les exploitations de leur district afin de transmettre leurs connaissances** et de continuer d'interagir entre acteurs majeurs du terrain. Elles deviennent des **ressources de connaissances et de productions concrètes** (de semences par exemple).

Afin de suivre les producteurs, ces fermes pilotes ont été dotées de motos afin de faciliter leurs déplacements, qui s'élèvent à **134 visites de suivi** sous le projet OSCAgri. En tant qu'**OSC locales, les fermes pilotes occupent la place de co-demandeurs**, c'est-à-dire qu'elles sont parties prenantes dans la gestion d'un programme, ici OSCAgri, par la participation aux réunions. Elles deviennent bénéficiaires de formations et les **structures sont devenues visibles** car les partenaires s'y rendent plus régulièrement. Elles **s'inscrivent comme référence d'OSC** sur le territoire agricole congolais et dans le département.

QUELLE LOGIQUE DE RELANCE ?

La relance de l'économie locale a pu se faire à partir de quelques acteurs qui ont maintenu leur activité, identifiés lors d'un diagnostic avant et après les premières initiatives portées par Gescod.

Ces fermes disposent d'une bonne connaissance du terrain, de ses contraintes et sont des relais essentiels vis-à-vis des producteurs locaux. **Elles sont régulièrement consultées** par Gescod, le CDP et d'autres partenaires pour la construction et le pilotage de la stratégie d'intervention et sont impliquées à tous les niveaux des activités, assurant 4 fonctions essentielles.

Pôle de formation et de ressources

Gescod conçoit les modules de formation.
Organisation de sessions de formation dans leur district à destination des producteurs et éleveurs bénéficiaires (techniques animales et production de maïs).

Objectif : renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ces OSC.

Animation rurale et paysanne

Animateurs formés et équipés, chargés du suivi-conseil personnalisé des agriculteurs et éleveurs bénéficiaires.
Gescod indemnise les fermes pilotes pour le suivi, afin de compenser le temps consacré au suivi plutôt qu'à leurs activités de production.

Objectif : appuyer le développement local et une croissance durable.

Fabrication d'aliment de bétail et vente d'intrants

Production / diffusion de semences de maïs.
Achat de maïs auprès des producteurs via les coopératives.
Production d'aliment bétail et vente aux éleveurs avicoles.
Gestion des pharmacies vétérinaires.

Objectif : sécuriser l'approvisionnement en aliment de bétail pour impulser une réelle dynamique de production sur le territoire et l'amélioration de la souveraineté alimentaire.

Production de poussins et d'œufs

Reproduction, multiplication (par les couveuses électriques) et pré-élevage de poussins.
Vente à prix réduit aux éleveurs locaux.
Renforcement de capacités, production et diffusion de poussins.

Objectif : professionnaliser et spécialiser progressivement des fermes pilotes, notamment en aviculture

Les fermes pilotes sont coordonnées, accompagnées et suivies en continu par le projet OSCAGRI-Pool, qui s'appuie sur celles-ci pour la mise en œuvre des activités du projet. **Elles reçoivent des formations d'accompagnement à l'animation rurale, un suivi-conseil, une aide à la structuration et au leadership et un renforcement en gestion économique pour leur exploitation.** Les intérêts sont donc mutuels : les fermes pilotes s'impliquent dans la réalisation du projet, ce qui leur permet de développer leur exploitation et de renforcer leurs compétences.

Aujourd'hui, les 9 entités sont structurées au sein de l'Association des Fermes Pilotes du Pool (AFPP). Celle-ci représente l'amorce d'une fédération de professionnels, complémentaire des Unions locales et départementale. Elle constitue un interlocuteur crédible et légitime auprès des administrations locales et centrales.

UN RÔLE ESSENTIEL D'ANIMATION RURALE ET DE CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

FORMATIONS DES ANIMATEURS PAYSANS (FICHES DE SUIVI)

L'enjeu est de développer une culture du suivi. Les animateurs des fermes pilotes effectuent des visites de suivi régulières auprès des éleveurs ou agriculteurs bénéficiaires du Pool. Des **fiches de suivi** retracent les résultats et conseils formulés lors de ces visites et rendent compte des évolutions sur l'exploitation. Ces visites doivent permettre au producteur ou à l'éleveur d'**améliorer sa technicité** à travers une approche personnalisée.

Grâce à ce dispositif, les animateurs se sont adaptés avec **le système de fiches, indispensable à la mise en place de véritables bases de données de suivi**. Le projet a travaillé avec les fermes pilotes pour ajuster les fiches à leurs capacités et pour les sensibiliser sur l'importance des données écrites pour la gestion technico-économique des exploitations. Cependant, **certaines fermes pilotes ont pris l'habitude de remplir ces fiches pour transmettre les renseignements, mais d'autres ayant plus de mal à fonctionner, n'ont pas comme réflexe d'annoter ces fiches**, par production insuffisante. Dans ce cas là, les techniciens de Gescod mettent en place des fiches de suivi précises sur l'utilisation de la structure. Par manque d'égalité de gestion, ces problèmes de suivi sont constants, c'est pour cela que des formations ont été réalisées sur la gestion, la vie associative et sur le plaidoyer pour limiter les écarts de suivi. L'appropriation dépend ensuite de chaque ferme pilote, ce qui explique cet écart dans les fiches de suivi.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ANIMATEURS DES FERMES PILOTES

Après plusieurs mois d'intervention, le projet a diagnostiqué un certain nombre de besoins au sein des fermes pilotes, notamment en matière de conseil aux bénéficiaires et d'animation rurale. Sur la base de ce constat, le projet a développé des formations complémentaires dédiées aux animateurs des fermes pilotes, afin de consolider leurs compétences et leurs capacités **dans le domaine du suivi-conseil des producteurs, dans leur rôle de centre d'approvisionnement et de commercialisation, et autour des techniques de production de poussins**. Il s'agit de formations aussi bien techniques que de diffusion, les fermes pilotes assurant ensuite le relais en direction des bénéficiaires.

PRODUCTION ET PRÉ-ÉLEVAGE DES POUSSINS

PROFESSIONNALISATION ET SPÉCIALISATION DES FERMES PILOTES

A l'origine du projet, il était prévu que les 9 fermes pilotes soient organisées et structurées de la même manière, notamment en termes de compétences et de moyens de production. Cependant, avec l'avancée du projet, **certaines fermes pilotes se sont progressivement spécialisées** en s'adaptant au **contexte** du district dans lesquelles elles se situent (accès à l'électricité et aux moyens de communication, situation géo-climatique, proximité des centres d'achat…) et aux **compétences** des personnes qui y travaillent. Cette professionnalisation est notamment le résultat de **phases d'expérimentation** qui ont permis d'adapter et de consolider les activités du projet. Cette spécialisation des fermes pilotes a ainsi conduit à une **complémentarité des compétences et des activités proposées** (accès aux intrants, production de poussins, production de semences, formation…), ce qui renforce le lien entre les différentes structures, tout en amorçant une réelle logique de filière, dont la transmission fait partie intégrante (voir fiche Mentoring).

FORMATION PRATIQUE DES ÉLEVEURS AVICOLES

PRODUCTION ET VENTE D'OEUFS DE TABLE

LA COMMERCIALISATION DES FERMES PILOTES : FOCUS SUR LA FERME PILOTE DE MINDOULI

La Ferme Pilote de Mindouli développe un système de commercialisation à travers plusieurs acheteurs. D'une part, une société chinoise impliquée au niveau de la localité se ravitaille à cette ferme pilote, pour toutes denrées alimentaires. D'autre part **au niveau de la localité, des particuliers et des commerçants se fournissent ici.** Pour les bénéficiaires regroupés, les échanges et achats peuvent se faire au niveau de l'alimentation pour bétail principalement. Cette commercialisation fonctionne de manière assez pérenne, car en se regroupant sous le **Groupement GAPM**, cela a permis de faire connaître leurs produits (les œufs, les légumes, aliment bétail). Chacun peut se présenter à la Ferme Pilote pour effectuer ses achats. Afin de l'inscrire de manière durable dans le paysage agricole et face à de nombreuses difficultés financières vis à vis des banques (manque de crédits différés), des solutions pour pouvoir financer et emprunter sont attendues de la part des agriculteurs.

LES APPRENTISSAGES À RETENIR DE CE PROJET

- La **spécialisation des fermes permet de réduire les coûts**, notamment de transport et de production, et facilite le suivi du technicien de Gescod qui peut se désengager progressivement de son appui technique et méthodologique. Sous OSCAgri, l'équipe n'a jamais fait de suivi personnalisé de producteurs ou agriculteurs mais ces structures sont directement orientées vers les fermes pilotes, ou les unions locales. Cela permet également de **professionnaliser les agriculteurs et éleveurs qui bénéficient d'un accompagnement approfondi propre à leur activité**, favorisant ainsi une montée en puissance des filières agricoles concernées par le projet.

- Sur la base du travail mené depuis le début du projet, et des échanges de plus en plus étroits entre les fermes, ces dernières ont créé l'**Association des Fermes Pilotes du Pool, structure innovante** qui permet de consolider les liens entre les fermes, de mutualiser leurs ressources et leurs efforts et de pérenniser les activités à travers la complémentarité entre ces différentes structures. Cette association pourrait prodiguer conseils et suivi en direction des producteurs locaux.

- Impulser une **dynamique technique et économique durable** en amorçant la pompe et en mettant en place des mécanismes de diffusion / dissémination qui permettent non seulement la **structuration des filières** mais également le **développement économique du territoire**. Ces mécanismes sont basés sur la mise à disposition et la restitution, de manière à ce que les bénéficiaires soient également des acteurs et de réels partenaires du développement.

LUIZ MANTSINOU

RESPONSABLE DE LA FERME PILOTE DE IGNÉ

« Aujourd'hui si j'arrive à ce stade de ferme pilote c'est grâce aux formations de Gescod. J'avais commencé avec quelques sujets dans mon élevage porcin et maintenant mon projet c'est de me spécialiser dans la charcuterie. La production est là mais la transformation est rare. A travers ce projet j'ai reçu des stagiaires dans ma structure, il y a des étudiants que je vais encore recevoir à propos de la partie élevage. Ma vocation c'est d'avoir un centre de formation professionnel pour les métiers de l'agriculture, avec différentes filières et notamment la filière agro-alimentaire et la transformation. L'idée des fermes pilotes est une bonne idée car elles peuvent devenir des centres où inciter les jeunes à se professionnaliser dans le domaine de l'agriculture, parce que c'est un domaine qui ne les intéresse pas trop en ce moment. Mais nous avons encore besoin de soutien, il faut structurer encore ces fermes pilotes, les appuyer, avec un comité de suivi par exemple pour gérer les subventions, afin d'éviter des faillites. ».

JOSEPH NKOUNKOU

RESPONSABLE DE LA FERME PILOTE DE MINDOULI

«Sous le projet OSCAgri, il y a eu des évolutions. Nous avons bénéficié de machines comme un broyeur mélangeur, ce qui nous a permis que la ferme pilote de Mindouli puisse évoluer. Nous avons aussi mis en place avec l'Union Locale des groupements de producteurs de maïs, ce qui nous a permis de faire fonctionner et rentabiliser la machine qu'on nous a transmise. En tant que co-demandeur, au début du projet, nous n'étions pas au courant des évolutions et des missions réalisées, mais ça a été rattrapé au fil des 4 années. Ça a changé dans la faisabilité car nous sommes considérés et nous pouvons participer, communiquer. Je suis le projet maintenant. Dans les projets à venir, si les co-demandeurs peuvent continuer à l'être ça apporte beaucoup, nous pourrons faire plus que ce que nous avons fait. ».

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

ASSOCIATION DES FERMES PILOTES DU POOL (AFPP)
TEL : +242 06.51.58.722 (COOPÉRATIVE AGRICOLE KIAZI 3) - LOUINGUI
TEL : +242 06.51.63.607 (MISSION CATHOLIQUE VOKA) - BOKO
TEL : +242 05.76.92.012 (GROUPEMENT MASSOUNDA)- BOKO
TEL : +242 05.52.61.547 (CEFPJP) - KINKALA
TEL : +242 06.64.54.248 (MBEMBA MALANDA) - KINDAMBA
TEL : +242 05.52.72.137 (GROUPE DIAF) - NGABÉ
TEL : +242 06.95.21.162 (AGRO ELEVA) - IGNIÉ
TEL : +242 05.62.26.777 (GROUPEMENT KIATAKOUKA) - GOMA TSÉTSÉ
TEL : +242 05.73.03.692 (GAPM) - MINDOULI

GESCOD CONGO
MAIL : CONGO@GESCOD.ORG
TEL: +242 05 534 81 02 / +242 06 988 45 42

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Gescod et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.